

AVANT-PROPOS

Le présent volume rassemble les actes du colloque international tenu à Sceaux et à Paris les 26 et 27 janvier 2012. Cette rencontre, réunissant plus de deux cents participants, était organisée sous l'égide du Centre Droit et Sociétés Religieuses de la faculté Jean Monnet (université Paris-Sud, Paris XI), et du Centre d'histoire du droit et institutions de l'Institut d'histoire du droit (CNRS-université Panthéon-Assas, Paris II). Ces trois demi-journées, durant lesquelles furent présentées quinze communications, ont offert au public les résultats de l'activité d'un groupe de travail, réuni un an et demi auparavant. Celui-ci se composait de quinze enseignants-chercheurs attachés aux universités de Caen Basse-Normandie, de Florence et Friedrich-Wilhelm (Bonn), à l'Institut catholique de Paris, ainsi qu'aux universités Ludwig-Maximilian (Munich), de Palerme, Panthéon-Assas (Paris II), Paris-Ouest (Paris X), Paris-Sud (Paris XI), Reims Champagne-Ardenne, René-Descartes (Paris V) et Versailles-Saint-Quentin.

Le projet visait à analyser l'œuvre scientifique de Jean Gaudemet en la replaçant dans son contexte historiographique et en tentant d'évaluer son rayonnement, autant dans l'espace académique que dans le temps. Compte tenu de la production considérable de ce savant qui, articles et ouvrages confondus, comprend près de cinq cents titres, le parti pris fut d'écarter d'emblée l'histoire de sa longue carrière, qui mériterait à elle seule une étude spécifique, pour se concentrer exclusivement sur son œuvre. Les organisateurs à l'initiative de cette entreprise, qui en livrent aujourd'hui la version écrite, ont choisi, pour cette raison, de constituer une équipe très large. Sa diversité réside dans son caractère international et les rattachements variés de ses membres, mais aussi dans le fait que ceux-ci appartiennent à plusieurs générations d'enseignants-chercheurs, neuf d'entre eux n'étant devenus professeurs qu'après le décès de Jean Gaudemet.

L'idée première fut de répartir l'équipe en deux groupes, l'un centré sur le droit romain, l'autre sur le droit canonique, ces deux champs constituant les pôles de l'activité de recherche de Jean Gaudemet. Cette option fut cependant vite écartée. La *summa divisio* conduisait en effet à exclure certains travaux

qui ne pouvaient entrer de façon exclusive dans l'une ou l'autre catégories, en raison du *continuum* temporel suivi par l'auteur. La bibliographie de Jean Gaudemet comprenait par ailleurs un nombre respectable de titres dépassant les strictes frontières de ces deux matières. Il fut donc décidé de s'orienter vers un découpage dogmatique plutôt qu'historique. Afin de ne pas segmenter artificiellement le travail, trois grands secteurs de recherche, constituant l'articulation générale du présent ouvrage, ont été retenus : l'histoire des sources et de la théorie du droit ; l'histoire du droit privé et de la société ; l'histoire du droit public.

Cette trilogie permet d'embrasser l'ensemble des ouvrages et des articles de Jean Gaudemet à de très rares exceptions près, mais aussi de les répartir en trois masses relativement équilibrées. Leurs volumes harmonieux révèlent l'équilibre interne d'une œuvre sans équivalent au xx^e siècle. Entre le début de sa carrière, au milieu des années 1930, et sa disparition, à l'aube du troisième millénaire, Jean Gaudemet a en effet exploré presque tous les champs de l'histoire du droit, tant du point de vue chronologique que matériel. Ses travaux constituent une illustration parfaite de l'évolution qui a caractérisé cette discipline depuis l'entre-deux-guerres. Loin de renier l'acquis de l'érudition philologique développée au xx^e siècle par l'École historique, Jean Gaudemet a su mettre celle-ci au service des questionnements nouveaux suscités en son temps par l'essor des sciences sociales.

La révision des contributions formant ce volume a été effectuée par Olivier Descamps et Franck Roumy, la constitution de la bibliographie de Jean Gaudemet par Michèle Bégou-Davia et François Jankowiak. La mise en forme définitive des textes a été réalisée par Thomas Outin.